

12 Sports

Football/Présentation de la 22e journée
Levée de sacre pour Mangasport ?

J.A.L
Libreville/Gabon

LOIN de Mangasport qui domine la compétition, la lutte pour le maintien bat son plein, à six levées du verdict du National-Foot 2014-2015. Placés juste au-dessus de la ligne de flottaison, à trois et quatre points de l'AS Solidarité (16 unités) et O'Mbilanziami (15), les deux entités pour le moment condamnées à couler, l'USO (11e) et le Stade Migovéen (10e) s'affrontent dans une opposition qui comptera au moment du bilan. Vainqueur de la première manche à Lambarené (1 - 0), Les Oyemois savent,



Photo : Aristide Mousavou

Les Mineurs peuvent valider le huitième titre de champion du Gabon de leur histoire dès ce week-end

leurs adversaires tout autant, qu'un succès (sur la difficile aire de jeu du stade provincial d'Akoakam) les éloignerait de la zone rouge. Quand bien même le danger ne serait pas défini-

tivement écarté. Un nul les placerait même devant Port-Gentil FC (9e,), exempt d'une 21e journée qui offre un Missile/Mangasport qui sent le sacre des Mineurs.

Avec quatorze longueurs sur son dauphin, le CF Mounana (à égalité avec Missile FC qui compte toutefois un match en plus) jouant, quasiment démobilisé, l'AS Pélican à Lambarené, le club de la Comilog peut toucher au but et valider le huitième titre de champion de son histoire, à quatre levées du terme du championnat. La rencontre intervenant lors du week-end des festivités du 55e anniversaire de l'indépendance du Gabon, le stade Augustin-Monedan devrait accueillir une forte affluence.

Programme des rencontres
Samedi
Missile FC/Mangasport (16h 00, stade Augustin-

Monedan)
AS Pélican/CF Mounana (16h 00, Jean-Koumou)
USO/Stade Migovéen (16h 00, Akoakam)
AS Solidarité/Akanda FC (16h 00, Pierre-Claver-Di-

voungui)
Dimanche
O'Mbilanziami/US Bitam (16h 00, Augustin-Monedan)
FC 105/AO CMS (16h 00, Idriss-Ngari).

Mariage



16 Août 2014 - 16 Août 2015
Lisia et Lucien

Voici aujourd'hui 1 an qu'ils ne forment qu'une seule et même chaire. Que le Christ soit toujours au coeur de votre Vie ! En ce jour d'anniversaire, nous leurs souhaitons un long et merveilleux amour infini. Que le seigneur vous comble de grâce dans tous vos projets.
Maman Françoise ANDEME

21e journée/Port-Gentil FC - Akanda FC : 0 - 2

Les Akandais prennent leur revanche

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

Stade Pierre-Claver Divunguy de Port-Gentil, mercredi dernier. En match comptant pour la 21e journée du National-Foot, POG FC s'incline devant Akanda FC, 0-2. Arbitre : Tarcicius Binza. Commissaire du match : Mathurin Mba Eyeghe. Avertissements : Camara Bangaly (20e), Grâce A Dieu Boydé (34e) de POG FC. Expulsion : Claude Bessa Bessa (89e). Buts : Antonio De Souza (3e et 52e) pour Akanda FC. Pelouse et terrain en bon état dans l'ensemble. Beau temps. Public maigre.

BATTUS lors de la manche aller (1-2) par leurs adversaires du jour, les sociétaires d'Akanda FC ont pris leur re-

vanche, mercredi dernier, au stade Pierre-Claver Divunguy de Port-Gentil, en dominant la formation de Port-Gentil FC (2-0), dans le cadre de la 21e journée du National-Foot. Dès l'entame de la partie, les visiteurs se signalent et inscrivent le premier but de la partie par l'entremise du joueur Antonio de Souza, qui profite du relâchement de l'équipe portgentillaise (1-0, 3e). Les locaux réagissent sur une reprise de la tête de Joe Boussougou qui n'inquiète pas Sylvain Komenan, le portier de la formation d'Akanda (12e), avant que Pierre Angel Pindi Ndoumbou n'échoue devant le portier (18e). Akanda revient à la charge par Seydou Ballo qui rate le cadre (29e). Même son de cloche pour Amédée Mouanda qui confond vitesse et précipitation (34e). C'est sur le score de 1 but à 0

pour Akanda FC que la mi-temps intervient. De retour des vestiaires, Port-Gentil FC concède le deuxième but inscrit par Antonio de Souza, libre de tout marquage au cœur de la défense adverse (2-0, 51e). Blessés dans leur amour-propre, les poulains de Brice Rostand Nkwele essayent de s'organiser, dans l'optique de réduire l'écart, mais ses attaquants brillent par une maladresse inouïe. Comme en témoignent les nombreuses occasions vendangées par Landry Ekomo Ekomo (67e et 70e), Joe Boussougou (72e, 77e et 81e). Score final : 2 buts à 0 en faveur d'Akanda FC.

Les équipes
Port-Gentil FC : Alain Mbatchi Mbouss, Yannick Nguie puis Diallo Malla (66e), Freddy Kogbé Mpage, Grâce A Dieu, Davy Gnama Maudho, Claude Bessa Bessa (capitaine), Camara Bangaly puis Emmanuel Mpressa (69e), Hans Yoann Bivigou Moundanga, Pierre Angel Ndoumbou puis Landry Ekomo Ekomo (37e), Joe Boussougou.
Entraîneur : Brice Rostand

Nkwele.
Akanda FC : Sylvain Komenan, Mor Soumaré, Franck Obambou, Rodrigue Moudounga (capitaine), Georges Ambourouet, Amédée Mouanda, Biyogo puis Fabrice Do Marcolino (77e), Romaric Rogombe, Seydou Ballo puis Landry Mboumba (46e), Antonio de Souza, Hyppolito Gomes puis Madoungou Bouka (46e).
Entraîneur: Brice Ondo.

Bon à savoir

Football
Assemblée générale de la sous-ligue d'Akanda, samedi 15 août 2015 à l'hôtel Soleina, à partir de 9h 00. Ordre du jour: élection du bureau directeur.

CHAMPIONNAT NATIONAL

Sous réserve de l'homologation par la commission compétente de la Ligue nationale de football (Linaf) de classement aux points du Championnat national de football de D1 après la 21e journée est le suivant

Rang	Equipes	Points	Joués	Victoires	Nuls	Défaites	Bp	Bc	Diff
1er	AS Mangasport	47	19	14	5	0	30	10	+20
2	CF Mounana	33	19	9	6	4	26	14	+12
3	Missile FC	33	20	9	6	5	23	15	+8
4	Akanda FC	32	20	9	5	6	22	15	+7
5	USB	32	20	9	5	6	26	19	+6
6	FC 105	29	19	9	4	6	23	16	+7
7	AO CMS	26	19	7	5	7	14	15	-1
8	AS Pélican	25	19	7	4	8	23	21	+2
9	POG FC	20	20	6	2	12	17	32	-15
10	Stade Migovéen	19	20	4	7	9	16	23	-7
11	USO	19	19	5	4	10	18	28	-10
12	AS Solidarité	16	19	4	4	11	15	31	-16
13	OM	15	19	4	3	12	19	32	-13

LA CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'Ordonnance N° 5/PR du 13 Février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière et des Hypothèques porte à la connaissance du public que les procédures d'immatriculation sont engagées suivant les Réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N° de la R.I.	Date de la R.I.	Parcelle	Section	Ville ou District
12.189	29 Juillet 2015	72	Yi2	OKALA
12.192	05 Août 2015	15	B	LIBREVILLE
12.195	06 Août 2015	114	MN3	OWENDO
12.196	07 Août 2015	196	YM1	LIBREVILLE
12.200	10 Août 2015	195	GF1	LIBREVILLE

P. Le Conservateur



P.O. Annick NGOME-AYONG